

# INTERNATIONAL JOURNAL OF DIGITAL AND DATA LAW

---

REVUE INTERNATIONALE DE DROIT  
DES DONNÉES ET DU NUMÉRIQUE

Vol. 4 - 2018



ISSN 2553-6893

**International Journal of Digital and Data Law**  
**Revue internationale de droit des données et du numérique**

**Direction :**  
**Irène Bouhadana & William Gilles**

ISSN : 2553-6893

**IMODEV**  
49 rue Brancion 75015 Paris – France  
[www.imodev.org](http://www.imodev.org)  
[ojs.imodev.org](http://ojs.imodev.org)

*Les propos publiés dans cet article  
n'engagent que leur auteur.*

*The statements published in this article  
are the sole responsibility of the author.*

**Droits d'utilisation et de réutilisation**

Licence Creative Commons – Creative Commons License -



Attribution

Pas d'utilisation commerciale – Non Commercial

Pas de modification – No Derivatives

## À PROPOS DE NOUS

La **Revue Internationale de droit des données et du numérique (RIDDN)/ the International Journal of Digital and Data Law** est une revue universitaire créée et dirigée par Irène Bouhadana et William Gilles au sein de l'IMODEV, l'Institut du Monde et du Développement pour la Bonne Gouvernance publique.

**Irène Bouhadana**, docteur en droit, est maître de conférences en droit du numérique et droit des gouvernements ouverts à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne où elle dirige le master Droit des données, des administrations numériques et des gouvernements ouverts au sein de l'École de droit de la Sorbonne. Elle est membre de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS). Elle est aussi fondatrice et Secrétaire générale de l'IMODEV.

**William Gilles**, docteur en droit, est maître de conférences (HDR) en droit du numérique et en droit des gouvernements ouverts, habilité à diriger les recherches, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne où il dirige le master Droit des données, des administrations numériques et des gouvernements ouverts. Il est membre de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS). Il est aussi fondateur et Président de l'IMODEV. Enfin, il est avocat au barreau de Paris.

**IMODEV** est une organisation scientifique internationale, indépendante et à but non lucratif créée en 2009 qui agit pour la promotion de la bonne gouvernance publique dans le cadre de la société de l'information et du numérique. Ce réseau rassemble des experts et des chercheurs du monde entier qui par leurs travaux et leurs actions contribuent à une meilleure connaissance et appréhension de la société numérique au niveau local, national ou international en analysant d'une part, les actions des pouvoirs publics dans le cadre de la régulation de la société des données et de l'économie numérique et d'autre part, les modalités de mise en œuvre des politiques publiques numériques au sein des administrations publiques et des gouvernements ouverts.

IMODEV organise régulièrement des colloques sur ces thématiques, et notamment chaque année en novembre les *Journées universitaires sur les enjeux des gouvernements ouverts et du numérique / Academic days on open government and digital issues*, dont les sessions sont publiées en ligne [ISSN : 2553-6931].

IMODEV publie deux revues disponibles en open source (ojs.imodev.org) afin de promouvoir une science ouverte sous licence Creative commons **CC-BY-NC-ND** :

- 1) la *Revue Internationale des Gouvernements ouverts (RIGO)/ International Journal of Open Governments* [ISSN 2553-6869] ;
- 2) la *Revue internationale de droit des données et du numérique (RIDDN)/International Journal of Digital and Data Law* [ISSN 2553-6893].

## ABOUT US

The **International Journal of Digital and Data Law / Revue Internationale de droit des données et du numérique (RIDDN)** is an academic journal created and edited by Irène Bouhadana and William Gilles at IMODEV, the Institut du monde et du développement pour la bonne gouvernance publique.

**Irène Bouhadana**, PhD in Law, is an Associate professor in digital law and open government law at the University of Paris 1 Panthéon-Sorbonne, where she is the director of the master's degree in data law, digital administrations, and open governments at the Sorbonne Law School. She is a member of the Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS). She is also the founder and Secretary General of IMODEV.

**William Gilles**, PhD in Law, is an Associate professor (HDR) in digital law and open government law at the University of Paris 1 Panthéon-Sorbonne, where he is the director of the master's degree in data law, digital administration and open government. He is a member of the Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS). He is also founder and President of IMODEV. He is an attorney at law at the Paris Bar.

**IMODEV** is an international, independent, non-profit scientific organization created in 2009 that promotes good public governance in the context of the information and digital society. This network brings together experts and researchers from around the world who, through their work and actions, contribute to a better knowledge and understanding of the digital society at the local, national or international level by analyzing, on the one hand, the actions of public authorities in the context of the regulation of the data society and the digital economy and, on the other hand, the ways in which digital public policies are implemented within public administrations and open governments.

IMODEV regularly organizes conferences and symposiums on these topics, and in particular every year in November the Academic days on open government and digital issues, whose sessions are published online [ISSN: 2553-6931].

IMODEV publishes two academic journals available in open source at [ojs.imodev.org](https://ojs.imodev.org) to promote open science under the Creative commons license **CC-BY-NC-ND**:

- 1) the *International Journal of Open Governments / la Revue Internationale des Gouvernements ouverts (RIGO)* [ISSN 2553-6869] ;
- 2) the *International Journal of Digital and Data Law / la Revue internationale de droit des données et du numérique (RIDDN)* [ISSN 2553-6893].

## NOUVELLES SOLIDARITÉS NUMÉRIQUES EUROPÉENNES : LE PROJET TOIT+MOI

par **Elise DEBIÈS**, Directrice des relations internationales de la CNAV, France et **Clémence NICOLAUD**, 56<sup>e</sup> promotion de l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S), France.

---

**L**a construction européenne est fragilisée, la fracture entre citoyens et institutions s'agrandit : il est plus que jamais nécessaire de favoriser les projets bâtis par et pour les citoyens européens.

L'eurobaromètre du parlement européen réalisé en mars 2017 révèle que pour 57 % des Européens, l'appartenance à l'Union européenne est une bonne chose, soit 4 points de plus par rapport au sondage précédent. 74 % des sondés considèrent que ce qui les rapproche est plus important que ce qui les sépare (+3 points par rapport à 2016). 70 % (+7) attendent une action renforcée dans le domaine de la santé et de la sécurité sociale.

Il faut entendre cette aspiration à plus de solidarité en Europe. L'harmonisation de la sécurité sociale en Europe prendra du temps, elle est le fruit de l'histoire et de la culture de chaque État et le principe de subsidiarité est en phase avec la réalité actuelle. Mais si l'Europe n'est pas incarnée par ses citoyens, comment espérer qu'ils fondent en elle leurs espoirs d'avenir ?

Dans ce contexte européen favorable, l'aspiration à plus de solidarité est en outre favorisée par la culture d'Internet et du numérique, qui permet de nouvelles formes de partage. C'est la puissance des individus en réseaux.

La sécurité sociale doit se réinventer et investir les potentiels du numérique : c'est l'ambition du projet européen de cohabitation intergénérationnelle « Toit+Moi ».

### § 1 – LA SECURITE SOCIALE PEINE AUJOURD'HUI A INCARNER LA SOLIDARITE

À sa création, la Sécurité sociale fonde un système de solidarité qui dépasse les mécanismes familiaux ou professionnels sur lesquels reposait la société française d'Avant-Guerre. Mais aujourd'hui, la solidarité nationale promue historiquement ne semble plus suffire à combler l'aspiration au renforcement du lien social entre les citoyens.

En effet, les mutations de la solidarité sont protéiformes et certaines sont davantage susceptibles de s'exonérer d'une dimension verticale, pour devenir plus collaboratives. Les « nouvelles solidarités » recouvrent un champ vaste, mais beaucoup ont pour point commun de mettre en relations les individus directement les uns avec les autres par l'intermédiaire de plateformes numériques. Ce changement de perspective pourrait

proposer une façon nouvelle d'envisager le service public de la Sécurité sociale, quelle que soit la branche concernée.

C'est pourquoi, pour continuer de répondre au mieux aux besoins de la population, la Sécurité sociale doit de nouveau dépasser les mécanismes historiques de solidarité et davantage accompagner leurs nouvelles formes.

## **§ 2 – UN NOUVEL INVESTISSEMENT SOCIAL FAVORISE PAR LE NUMÉRIQUE**

C'est pour prendre en compte ces possibilités techniques favorisant l'émergence de nouvelles solidarités que la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), premier régime obligatoire de retraite en France, impulse un projet de plateforme numérique qui permettra de mettre en relation des personnes retraitées qui disposent d'une chambre libre avec des étudiants, apprentis ou jeunes volontaires « Erasmus+ ». C'est un toit en échange d'une présence régulière. Le projet « Toit + Moi » encourage les solidarités qui dépassent à la fois les institutions nationales et les frontières intra-européennes. Des binômes retraités/jeunes européens peuvent se créer grâce à la plateforme numérique, qui sans elle, n'auraient jamais vu le jour.

En tant que service de la sécurité sociale, la plus-value de « Toit+Moi », par rapport à des services comparables disponibles sur le marché, consiste à garantir la confiance des jeunes et des retraités dans le service, par l'utilisation d'identifiants numériques institutionnels, par le stockage sécurisé des données personnelles et par l'accompagnement personnalisé des retraités et des jeunes par les Caisses régionales de retraite (Carsat) ainsi que par les associations et acteurs partenaires du projet.

Le lien civique des séniors et l'accueil des étudiants étrangers sont deux domaines où les besoins sont forts, et où la sécurité sociale peut améliorer l'existant.

En outre, sans verser dans la caricature, il existe une tendance chez les jeunes de plusieurs pays européens à s'engager bénévolement au service d'une cause citoyenne. Par exemple, beaucoup de jeunes Allemands et Autrichiens effectuent des services civiques<sup>1</sup>. Des mouvements politiques grecs ou espagnols s'appuient sur une jeunesse désireuse de s'abstraire des rapports marchands.

De plus, les séniors expriment leur insatisfaction à être considérés par les politiques publiques principalement sous l'angle de la dépendance. Permettre à un étudiant européen de s'intégrer à la culture régionale et nationale est une manière de jouer un rôle constructif dans la vie de la cité et dans la construction d'une identité européenne.

---

<sup>1</sup> C. WIENAND, « Jeunesse d'Europe. Réflexions conceptuelles pour une histoire de la "jeune génération" dans les discours et la pratique de compréhension transnationale après la Seconde Guerre mondiale. », *Les Cahiers Sirice*, 1/2016 (n° 15), pp. 53-65.



Avant le « suicide européen » (Stefan Zweig, *Le Monde d'hier*, 1942) des deux guerres mondiales, la construction européenne passait notamment par des échanges économiques et culturels entre les individus sans la médiation des États. Sans remettre en question les avancées que l'UE a permises, les citoyens européens d'aujourd'hui peuvent avoir le sentiment d'être très éloignés des centres de décisions européens, perçus comme trop technocratiques. « Toit + Moi » propose de réactiver les liens directs entre citoyens européens via l'usage du numérique.

La création de lien social, crucial dans la lutte contre l'isolement aussi bien des personnes âgées que des étudiants étrangers, passe par la repolitisation de ce lien. Pour que cela soit possible, le projet « Toit + Moi » doit, à son échelle, permettre à l'utilisateur de la plateforme de s'extraire des schémas commerciaux, mais aussi de sa position d'administré en retrait par rapport à l'administration. Il doit donc être réellement impliqué dans le projet et dans le développement de la relation intergénérationnelle.

L'investissement de la sécurité sociale dans un projet de cette nature, la place enfin au cœur de sa mission « d'investissement social » qui tend, au niveau individuel, à enrayer la reproduction générationnelle de « pauvres conditions » (faiblesse des revenus et du lien social, exigüité des logements, difficultés à la mobilité, l'éducation et l'entrée dans le marché du travail) pour à terme minimiser les dépenses passives (minima sociaux) et les « couts induits » de l'exclusion (maladie...). Mais c'est aussi un « investissement social » collectif, en favorisant une meilleure connaissance inter-générationnelle et internationale, élément essentiel d'une société plus ouverte et donc apaisée pour éviter les idées fausses, l'hostilité et les fractures qu'entraîne le repliement sur soi.

### **§ 3 – GÉNÉRER DE LA VALEUR À PARTIR DE L'EXPLOITATION DES DONNÉES**

Les données anonymisées du Sniir-am (Système national d'information inter-régime d'assurance maladie) et, depuis la loi santé de janvier 2016, du SNDS (Système national des données de santé), constituent une mine d'or pour la recherche publique en santé et le pilotage des politiques publiques de santé. Le maillage des données de santé avec d'autres données sociales (carrière, logement,...) est indispensable pour une connaissance fine des parcours, facteurs, impacts, pour mieux anticiper les évolutions des équilibres socio-économiques, adapter l'accompagnement des citoyens et permettre l'innovation dans l'offre de services. Le projet « Toit+Moi » s'inscrit dans une démarche de réflexion globale de long terme sur la perte d'autonomie et de vieillissement.

« Toit+Moi » va, modestement au début puis de plus en plus, générer de nouvelles données sur les bénéficiaires du service qui vont pouvoir faciliter, par la connaissance des critères de mise en

relation, la réalisation des binômes, mais aussi alimenter la connaissance de ces citoyens et créer de la valeur qui pourra être exploitée pour leur rendre un meilleur service.

« Toit+Moi » a ainsi vocation à s’articuler avec d’autres services en ligne autour du lien social, pour créer un véritable écosystème vertueux autour de la cohabitation intergénérationnelle européenne.

Le projet « Toit+Moi » entend développer une forme de relation intergénérationnelle inexplorée. Dans sa phase finale de déploiement, il est possible de penser que tout sénior, quel que soit son lieu d’habitation sur le territoire européen, et que tout étudiant Erasmus, quelle que soit son université, pourront s’inscrire sur la plateforme, être mis en contact via un algorithme, puis accompagnés dans leur cohabitation intergénérationnelle par une association locale. La mise en relation sera effectuée en fonction de critères affinés au fur et à mesure du fonctionnement du service.

Avec l’avènement de la société des individus, le lien intergénérationnel n’est plus évident, il est choisi. Et l’intergénérationnel pourrait bien devenir un grand levier social de l’Europe. C’est le pari que fait la Cnav avec ce projet de plateforme européenne de cohabitation intergénérationnelle.